

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 18 MAI 2021 A 18H30 EN VISIOCONFERENCE

L'an 2021 et le 18 mai à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni s'est tenu en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Serge Vigier Président de Mines Saint-Etienne Alumni.

Gabrielle Ménard et Véronique Barrau sont secrétaires de séance.

Les membres du Conseil d'administration ont été convoqués le 17 mai 2021.

Les documents suivants ont été remis aux participants du Conseil d'administration :

- PV du CA du 19 janvier 2021
- Le rapport d'activité 2020
- Lettre et échanges avec Mines Nancy et Mines ParisTech à propos de la cotisation IESF
- Cumul des cotisations au 30 avril 2021

Il a été dressé une feuille de présence dont les noms des administrateurs ont été relevés à l'ouverture de la réunion par visioconférence.

Sont présents :

Serge VIGIER, président

Laurence BERTHELOT-MARUZZI, vice-présidente

Nicolas VALETTE, vice-président et trésorier

Véronique BARRAU, secrétaire

Gabrielle MENARD, co-secrétaire

Massinissa AIT GHERBI, Nicolas BERNARD, Marie-Céline BURLATS Yves DURAND, Loann

FRAILLON, Arthur GODART, Philippe LE SAUX, Amélie LONGERE, Stéphane MANGIAVACCA,

Romain TOESCA, Pierre ZIGRAND, administrateurs

Patrick BOUZENOT, délégué général

Sont invités :

Clarisse PENARD, apprentie communication

Margaux FORNER, présidente BDE ISMIN

Sont excusés :

Jean-François TURON, administrateur

Bruno SEZNEC, membre associé

Martine BILLAND, assistante

Sont absents :

Géraud-Loup DIOGO, Laurent DUGAS, Emmanuelle GUYOT, Martine LANDON, Adrien LEPAGE

Amélie LONGERE, Nicolas-Max NEROME, Stéphane TEDESCO, administrateurs

Jeanne CORBAU, membre associée

Le quorum est atteint.

Le Président Serge Vigier ouvre la séance en rappelant les différents points à l'ordre du jour :

1/ Infrastructures et hébergements ISMIN

2/ Commission communication, état d'avancement

3/ Association

- Validation du rapport d'activité 2020
- Organisation de l'Assemblée Générale du 22 juin ; validation du choix de la même modalité que l'AG de décembre 2020
- Elections : nombre de professions de foi reçues, planning...
- Arrêté des comptes 2020

4/ Intermines

- Cocktail
- Cotisation IESF

5/ ME : avancement, calendrier

6/ Relations Elèves et Ecole

- CV Book
- Stages 2A, 3A
- Campagne d'adhésion des jeunes diplômés
- Remise de diplômes

COMPTE RENDU

Approbation du PV du 23 mars 2021

Stéphane Mangiavacca ayant demandé que 3 ajouts soient apportés au projet de PV de la réunion du CA du 23 mars, celui-ci n'a pas pu être adressé aux administrateurs avant la réunion.

Serge Vigier propose d'envoyer le PV complété par mail aux administrateurs pour approbation.

2. Commission communication

Clarisse Pénard présente l'avancement des principales actions :

- Stratégie de communication de l'Association :

17 entretiens individuels ont été réalisés : 7 administrateurs, 2 représentants de promo CIM, 4 représentants de promo ISMIN, 1 professeur de l'institut Mines Télécom Business School, 2 alumni cotisants et 1alumnus non cotisant.

Il est encore possible de participer aux interviews, les administrateurs qui le souhaitent doivent se faire connaître.

Le questionnaire devrait être diffusé en septembre.

- La stratégie de communication de l'Ecole sera présentée en réunion la semaine prochaine, puis au prochain d'Ecole du 15 juin ; à priori cette stratégie pourra être diffusée au Conseil d'administration.

- Campagne de communication de l'Ecole vers les taupins :

Les supports de communication utilisés pour sensibiliser les taupins sont le site internet, les plaquettes, les différents réseaux sociaux.

Les 22 vidéos réalisées l'année dernière vont être réparties selon les nouveaux axes de la stratégie de communication de l'Ecole et chacune sera présentée sur le site internet avec une phrase extraite de la vidéo illustrant cet axe.

En revanche les vidéos réalisées il y a deux ans par Amélie Longère, plutôt ciblées sur des anciens élèves expérimentés, Justin Ziegler et Olivier Langou, n'ont à ce stade pas été utilisées.

- Réseaux sociaux :

Un article intitulé « Mines Saint-Etienne Alumni : réseau d'entraide entre étudiants et diplômés » a été réalisé par une stagiaire du service communication de l'Ecole, suite à une interview avec Patrick Bouzenot. Il est disponible sur Panoramines ainsi que sur les réseaux sociaux de l'Association.

Un benchmark avec les autres associations des Ecoles d'ingénieurs telles que Centrale Lyon, INSA, fera partie du rapport de fin d'étude de Clarisse.

1. Infrastructures et hébergements ISMIN – Groupes de travail élèves :

Ce point est abordé après l'arrivée en réunion de Margaux Forner, présidente du BDE ISMIN.

Margaux Forner, présidente du BDE ISMIN et élève de première année, a souhaité intervenir pour faire un état de la situation à Gardanne avec des locaux non adaptés à la vie associative rendant la vie des étudiants plus difficile et pouvant impacter l'attractivité de l'Ecole.

Les élèves ont adressé à la direction de l'Ecole une lettre ouverte mettant en évidence le manque d'installations sportives, de cantine et de locaux associatifs ainsi qu'un nombre d'hébergements insuffisants.

Même s'il y a de petits changements, les projets présentés sont flous et les manques doivent être compensés sur les budgets des associations qui ne sont pas prévus pour cela.

Actuellement, le dialogue est difficile entre les élèves et l'Ecole et le projet de groupe de travail annoncé par l'Ecole est flou et dépasse le cadre du mandat d'un an du BDE.

Des contacts existent avec Thierry Ricordeau, responsable de la Maison des Elèves, Philippe Lalevée, directeur du campus et avec Pascal Ray, mais ceux-ci donnent l'impression de ne pas être d'accord entre eux et de chercher à gagner du temps.

Serge Vigier confirme l'intérêt de la démarche et le soutien que pourrait apporter l'Association des anciens élèves qui regroupe les diplômés ICM et ISMIN et la nécessité d'organiser une concertation structurée avec la mise en place de réunions et de suivi d'actions.

Il précise cependant qu'il est difficile d'intervenir sur les questions budgétaires de l'Ecole.

Véronique Barrau remercie Margaux Forner pour son intervention et confirme qu'il serait souhaitable qu'un représentant ISMIN du Conseil d'administration soit impliqué dans le suivi du Groupe de Travail.

Laurence Berthelot-Maruzzi précise que ce serait plus efficace de poser le problème en distinguant les sujets de l'hébergement, de la restauration, de l'accueil des associations, des installations sportives..., qui sont des sujets différents et complémentaires, et importants en particulier pour l'image vis-à-vis des taupins.

Serge Vigier va évoquer ce point avec Pascal Ray auquel il revient de lancer la démarche et mentionne une prudence nécessaire avant de mobiliser l'IMT sur ce sujet.

3. Association

3.1 Validation du rapport d'activité 2020

Serge Vigier fait une nouvelle relecture des principaux points du rapport d'activité et propose de le mettre au vote.

Le projet du rapport d'activité 2020 est adopté à l'unanimité des membres du Conseil d'administration.

3.2 Organisation de l'Assemblée Générale du 22 juin

La prochaine Assemblée Générale du 22 juin aura lieu en distanciel comme en 2020.

Véronique Barrau présente deux choix possibles pour sa préparation :

- Inscription et vote des résolutions, à l'avance via le site sur le modèle de l'Assemblée Générale de juin 2020.
- Connexion avec un lien diffusé à l'avance et vote en séance sur le modèle de l'Assemblée Générale de décembre 2020.

Patrick Bouzenot détaille les avantages de la deuxième solution qui a les préférences de la délégation générale notamment pour la fiabilité de la liste des participants et des résultats des votes des résolutions

Serge Vigier propose donc de retenir le choix de l'Assemblée Générale de juin dernier avec un vote sécurisé via le site internet.

Patrick Bouzenot précise que la structuration du site pour organiser les inscriptions et les votes est prête. Un courrier sera adressé aux anciens qui n'ont pas la possibilité de se connecter, comme l'année précédente.

Stéphane Mangiavacca rappelle la nécessité de faire valider en Assemblée Générale la modification des statuts de l'AGME. Comme il n'y aura pas le quorum lors de la 1^{ère} Assemblée Générale il précise qu'il faudra convoquer dès le 23 juin une 2^{ème} Assemblée Générale, avec un délai minimum de 15 jours entre les deux réunions.

3.3 Elections

Patrick Bouzenot précise que :

- 5 administrateurs ne se représentent pas : Yves Durand et Amélie Longère qui souhaitent devenir membres associés, Martine Landon, Stéphane Tédesco et Adrien Lepage.
- 3 administrateurs se représentent : Stéphane Mangiavacca, Gabrielle Ménard et Laurent Dugas
- 8 nouveaux candidats : Véronique Ducruet (E91), Laurent Borne (E94), Philippe Boulet (E98), Jérôme Carrus (E72), Laurent Courdavault (E85), Antoine Guaymard (E12015), Ghislain Grévy (E83) et Martial Lienert (E2006).

Véronique Barrau souligne que le fait de fonctionner en virtuel a permis d'élargir le recrutement de nouveaux administrateurs non parisiens.

Les candidats ont été rencontrés par Véronique Barrau et Gabrielle Ménard qui confirment la diversité des candidatures et la richesse des profils et des compétences de ces nouveaux candidats.

3.4 Arrêté des comptes

Nicolas Valette présente les comptes de l'Amicale au 31.12.2020.

Il en résulte un bénéfice de 50 k€.

Ce bon résultat provient d'une réduction de 20 k€ de la contribution à Intermines dont les dépenses ont été diminuées en raison de la pandémie, ainsi que la baisse des déplacements et des frais d'organisation d'événements de l'Association limités: les Assemblées Générales se sont déroulées en virtuel, pas d'achat de lampe de bienvenue pour les nouveaux diplômés sur l'exercice 2020 car cet achat a été comptabilisé en 2021.

A noter l'emploi d'un élève stagiaire cet été et depuis septembre Clarisse Pénard est employée au sein de l'Association comme apprentie communication en alternance.

Pour donner sa garantie au transfert des prêts de la Caisse des dépôts et Consignations de la SA HLM vers l'Amicale, la ville de Saint-Etienne demande que nos comptes soient audités.

Par conséquent Nicolas Valette précise qu'un audit contractuel des comptes de l'Amicale sera réalisé d'ici la tenue de l'Assemblée Générale du 22 juin et qu'un commissaire aux comptes devra être désigné pour la certification de nos comptes à partir de 2021.

L'audit contractuel sera réalisé par Mme Mireille Dufay du Cabinet Vitrolles et Associés pour lequel Jacques Vitrolles avait fait une proposition avant son décès.

Serge Vigier propose de voter l'arrêté des comptes ainsi présenté et de proposer la désignation du Cabinet Vitrolles et Associés.

Le Conseil d'administration valide à l'unanimité l'arrête des comptes et donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de l'audit contractuel.

3.5 Nomination du Commissaire aux Comptes

Nicolas Valette précise qu'il s'agit de pérenniser l'audit et la certification de nos comptes à partir de 2021 par un Commissaire aux comptes qui doit être nommé lors de l'Assemblée Générale pour un mandat de 6 ans à partir de 2021.

Il propose de retenir Mme Mireille Duffay, Commissaire aux Comptes du Cabinet Vitrolles et Associés, cabinet qui travaille déjà pour l'AGME et la SA HLM Beaunier.

Serge Vigier propose au Conseil d'administration de voter pour la candidature de Mme Duffay, Commissaire aux Comptes de l'Amicale.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la candidature de Mme Mireille Duffay comme Commissaires aux Comptes de l'Amicale.

4. Maison des Elèves

Philippe Le Saux fait le point de la situation :

- La signature de l'achat de la Maison des Elèves à la SA HLM Beaunier est prévue le 30 juin avec un effet rétroactif d'un mois pour que l'Amicale puisse bénéficier d'un loyer supplémentaire sur 2021.
- L'Amicale est toujours en attente de la validation de la garantie de la ville de Saint-Etienne sur les prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, prévue lors du Conseil Municipal du 28 juin.
- Loire Habitat, a obtenu l'autorisation du Conseil départemental, aujourd'hui même, d'acheter les actions de la SA HLM.
- Philippe Le Saux souligne qu'un travail titanesque a été réalisé par Corinne Chaffangeon et Martine Billand sur le décompte des actions qui permet aujourd'hui de connaître précisément ce que nous possédons.

Serge Vigier précise qu'une lettre d'intention a été signée entre Loire Habitat et l'Amicale pour renoncement à toute poursuite.

Serge Vigier souhaite faire le point sur la Maison des Elèves et notamment sur le calendrier avec Stéphane Mangiavacca, Philippe Le Saux et Patrick Bouzenot afin de préparer l'Assemblée Générale.

5. Intermines

Patrick Bouzenot rappelle que le Cocktail Intermines aura lieu le 20 mai avec pour thème le développement durable. 4 VIP seront interviewés par un élève de chaque Ecole (Paris, Saint-Etienne et Nancy).

Il souligne qu'il est encore temps de s'inscrire à cet événement car à ce jour peu d'administrateurs le sont.

Cotisation IESF : Serge Vigier rappelle que le calcul de notre cotisation réalisé par IESF nous est défavorable, les écoles des Mines étant moins bien traitées que Centrale, Polytechnique et les Arts et Métiers.

Il précise donc que suite à des négociations menées au niveau Intermines, l'Amicale bénéficiera du maintien d'une réduction de 10% en 2021 et d'une nouvelle réduction de 30% en 2022.

Il fait lecture de la lettre adressée à IESF et demande l'approbation du Conseil d'administration pour le paiement de la cotisation annuelle à IESF qui s'élève pour cette année à 5700 €.

Le Conseil d'administration donne son accord à l'unanimité pour le paiement de la cotisation annuelle à IESF pour un montant de 5700 €.

En réponse à la question d'un administrateur, il est rappelé que l'actualisation de l'annuaire IESF est faite chaque année par Martine Billand.

6- Relations Elèves Ecole

Patrick Bouzenot présente un point sur les cotisations.

La situation actuelle est identique à celle de l'année dernière et des relances seront faites en juin-juillet en rappelant que la cotisation permet de bénéficier d'avantages qui se terminent fin juin pour les cotisants de l'année précédente et de figurer sur l'annuaire.

L'opération lampe de bienvenue pour les jeunes diplômés ICM ayant cotisé avant le 15 mai a, une nouvelle fois, connu une grande réussite avec 100 nouveaux cotisants soit 2/3 des diplômés.

Cette année, les nouveaux diplômés ISMIN ayant cotisé à Mines Saint-Etienne Alumni avant la remise de leur diplôme recevront le Conférencier de l'Alumnus comme cadeau de bienvenue. Mais le nombre de nouveaux cotisants a été nettement inférieur à celui de l'année dernière avec 19 au lieu de 40, ce qui est sans doute lié à une organisation en distanciel.

104 CV vont figurer dans le CV Book 2021 mais les besoins des étudiants semblent évoluer et à ce jour seulement 4 ont souhaité faire relire leur CV. Il faudra s'interroger sur la continuation de ce CV Book pour les prochaines années.

Le WANA ICM (Week-End d'Accueil des Nouveaux Arrivants) aura lieu comme d'habitude à la rentrée de septembre sur le même modèle que celui de l'année dernière, sortie dans le Pilat et nécessite donc le recrutement de 15 participants qui va être lancé dans les prochains jours

Pas de problème particulier à noter concernant les stages des 3A et seulement 34 élèves de 2A sont toujours sans stage à ce jour. Un appel par mail va être lancé cette semaine pour des stages 2A orientés International et Data.

La remise des diplômes aura lieu en virtuel le 5 juin pour les ISMIN et le 12 juin pour les ICM et Docteurs.

Point complémentaire : Yves Durand, qui va passer le relai après 6 ans de présidence du club Œnologie, souhaiterait qu'une réflexion soit lancée sur le renforcement de la présence de Mines Saint-Etienne Alumni au sein d'Intermines et de ses clubs et groupes.

La Secrétaire



Véronique BARRAU

Le Président



Serge VIGIER